



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 16 juillet 2019 tenue, exceptionnellement, au Centre de formation des adultes de la Commission scolaire des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Marlène CHIASSON (secondaire)	Messieurs	Jean CORMIER (EHDA)
	Isabelle CUMMINGS (CES* 3)		Sony CORMIER (CES 7)
	Francine CYR (présidente)		Jean-Yves LAPIERRE (CES 5)
	Huguette REID (CES 8)		Bernard RICHARD (CES 1)
	Annie VIGNEAU (CES 6)		Jules RICHARD (CES 2)
			Sylvain VIGNEAU (CES 4)

*CES = circonscription électorale scolaire

formant le quorum requis (7 sur 12).

Est absent :

Monsieur Joël CUMMINGS (primaire)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Six (6) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 juin 2019;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Structure administrative 2019-2020 de la CSÎ;
5. Affectations 2019-2020 des directions d'établissements;
6. Rapport d'appréciation de la direction générale;
7. Affiliation et délégation 2019-2020 RSEQ;
8. Acte notarié et cession de terrain;
9. Concession cafétéria;
10. Modification à la Politique du transport scolaire;
11. Achat de papier;
12. Budget 2019-2020;
13. Octroi de contrat à l'école Polyvalente des Îles;
14. Octroi de contrat d'asphaltage à l'école Saint-Pierre;
15. Dépassement de coût – travaux à l'école Polyvalente des Îles;
16. Dépassement de coût – travaux à l'école Centrale;
17. Correspondance;
18. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
19. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-059)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 juin 2019

Il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jean-Yves Lapierre, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 juin 2019 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-060)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Structure administrative 2019-2020 de la CSÎ

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, d'adopter la structure administrative du personnel d'encadrement à entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2019, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-061)

5. Affectations 2019-2020 des directions d'établissements

Considérant la structure administrative adoptée, la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, informe le conseil du plan d'affectation des directions d'établissements et du centre pour l'année scolaire 2019-2020.

1.	-école <i>Notre-Dame-du-Sacré-Cœur</i> (20 %) : -Direction adjointe :	madame Sarah Bourgeois
2.	-écoles <i>Stella-Maris</i> et <i>NDSC</i> (100 %) :	madame Marie-Josée Poirier
3.	-école <i>Centrale</i> (60 %) : -école <i>aux Iris</i> (40 %) :	madame Marie-Michelle Turbide-Bénard
4.	-école <i>Saint-Pierre</i> (100 %) :	madame Carole Aucoin
5.	- <i>École polyvalente des Îles</i> : -Direction (100 %) :	madame Karen Renaud
6.	-Direction adjointe (100 %) :	madame Annick Nadeau
7.	-Éducation des adultes FGA-FP (80 %) : avec dossiers de commission (20 %) : -Direction générale adjointe : -Direction du secrétariat général :	monsieur Donald Chiasson

6. Rapport d'appréciation de la direction générale

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Isabelle Cummings, que le conseil des commissaires accepte le rapport du comité d'appréciation de la direction générale pour l'année 2018-2019 et que l'évaluation soit conservée à son dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-062)



7. Affiliation et délégation 2019-2020 RSEQ

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Sony Cormier, de nommer officiellement madame Karen Renaud et monsieur Éric Poirier à titre de délégués du Réseau du sport étudiant Est-du-Québec ainsi que monsieur Joël Lapierre comme représentant du secteur primaire pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-063)

8. Acte notarié et cession de terrain

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Annie Vigneau, de céder une partie du lot 5 974 793 (éventuellement connue comme le lot 6 123 417) d'une superficie de 35 968,5 m², à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, dans le cadre du projet d'implantation d'un centre multisport, pour la somme de 175 000 \$ que l'acheteur paiera au vendeur par la mise à la disposition des élèves de la Commission scolaire des Îles, des installations tel que plus amplement prévue au chapitre Conditions spéciales de l'acte notarié et au protocole d'entente conclu entre les parties.

Tous les frais relatifs à cette transaction seront à la charge de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à cette cession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-064)

9. Concession cafétéria

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, d'accorder à la Cafétéria des insulaires le contrat de sous-traitance à la cafétéria de la Polyvalente des Îles pour une durée d'un an à compter de l'automne 2019. À partir de la prochaine rentrée scolaire, les prix des repas complets passeront de 7,00 \$ à 8,50 \$ et à 80,00 \$ pour la carte de dix repas. Au gré des parties, cette entente peut être renouvelable pour des périodes subséquentes.

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, est autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce contrat.

Une motion de remerciement est adressée au concessionnaire sortant, monsieur Luc Arseneault, ainsi qu'à son équipe, pour les services rendus au cours des dix dernières années (2009-2019).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-065)

10. Modification à la Politique du transport scolaire

Il est proposé par monsieur Bernard Richard, appuyé par madame Isabelle Cummings, que l'annexe 2 (point 3) de la Politique du transport scolaire soit modifiée comme suit :

3. PAIEMENT ET PERCEPTION DU COÛT DU TRANSPORT DU MIDI

Le coût annuel du transport du midi est fixé à 138 \$. Ce montant est versé par les parents au secrétariat de chaque école dès la réception de la facture ou au plus tard 30 jours après réception de cette dernière.

Facturation pour les familles ayant plus d'un enfant :

2e enfant, un montant de 115 \$ sera facturé;

3e enfant ou plus, un montant de 105 \$ sera facturé par enfant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-066)



11. Achat de papier

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, que la Commission scolaire des Îles accorde un contrat d'achat de papier d'impression au coût de 30 795,18 \$ et que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-067)

12. Budget 2019-2020

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Îles doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 520 738 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2018 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2018;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 915 442 890 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 1 549 475 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 36 296 230 \$, et;
- un nombre de 6 125 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Isabelle Cummings, que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 24 915 181 \$ et des dépenses de 25 435 919\$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-068)

13. Octroi de contrat à l'école Polyvalente des Îles

À la suite des soumissions reçues et de l'analyse de conformité effectuée par l'architecte, monsieur Olivier Bourgeois, il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Annie Vigneau, d'accorder à Les Constructions des Îles inc. le contrat pour la réfection de parement extérieur – Phase 2 à l'école Polyvalente des Îles, au montant de 348 315,00 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce projet.

Monsieur Sony Cormier inscrit son abstention à voter sur la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2019-069)



14. Octroi de contrat d'asphaltage à l'école Saint-Pierre

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jules Richard, d'accorder à P&B Entreprises ltée le contrat pour les travaux du stationnement de l'école Saint-Pierre au montant de 56 350,00 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-070)

15. Dépassement de coût – travaux à l'école Polyvalente des Îles

À la suite des travaux de démolition dans le projet de réfection des chambres froides et de la directive SR-01 effectuée par l'ingénieur, monsieur Pascal Michaud, il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jean-Yves Lapierre, de permettre un dépassement de coût d'un montant de 20 827,10\$ (taxes en sus), dans le respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-071)

16. Dépassement de coût – travaux à l'école Centrale

À la suite des directives émises par MM. Francis Jean, ingénieur, et Michel Cyr, architecte, il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, de déléguer à madame Brigitte Aucoin, directrice générale, l'autorisation en lien avec les dépassements de coût lié aux travaux de réfection du parement extérieur à l'école Centrale, dans le respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Les coûts des directives finales seront ramenés dans une réunion ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-072)

17. Correspondance

-Lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, confirmant une enveloppe de 2 232 761 \$ accordée à la CSÎ en lien avec les mesures de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien;

-Lettre du ministre, monsieur Roberge, en lien avec le projet de règlement sur l'autorisation d'enseigner.

18. Période de questions-commentaires du public

- Monsieur Jean-Yves Lapierre annonce son intention de quitter son poste de commissaire au 1^{er} septembre 2019. Il était commissaire depuis 2003. Une motion de remerciements pour ses seize années de services lui est adressée;
- Madame Isabelle Cummings tient à adresser une motion de félicitations aux concierges de l'école Stella-Maris, mesdames Marie-Claude Bourgeois et Nathalie Renaud, qui ont pris un moment pour saluer avec un mot individualisé chacun des élèves de l'école avant le départ pour les vacances;
- La présidente, madame Francine Cyr, en profite pour souhaiter de belles vacances à l'ensemble des commissaires et du personnel de la Commission scolaire.



19. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2019-073)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général